



HAL
open science

Borzeix (Anni), Rot (Gwenaële). – Genèse d’une discipline, naissance d’une revue, Sociologie du travail

Alain Chenu

► To cite this version:

Alain Chenu. Borzeix (Anni), Rot (Gwenaële). – Genèse d’une discipline, naissance d’une revue, Sociologie du travail. Revue française de sociologie, 2011, 52 (2), pp.394-398. 10.3917/rfs.522.0373 . hal-03163168

HAL Id: hal-03163168

<https://sciencespo.hal.science/hal-03163168>

Submitted on 9 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

compte. Il n'y a donc pas lieu d'écarter de façon *a priori*, comme le prétend l'auteur, les données de l'expérience, mais plus simplement de montrer comment parfois raisons épistémiques et pragmatiques participent ensemble de la formation des croyances rationnelles *et* irrationnelles.

Malgré ces quelques faiblesses, et si l'on accepte le parti pris analytique de l'auteur, l'ouvrage de Boghossian constitue un effort important de clarification des débats contemporains autour des différentes variantes de constructivisme. Il apporte de plus un éclairage pertinent sur l'étrange destinée politique de cette orthodoxie dans le paysage académique des États-Unis. De fait, ce n'est pas le moindre des paradoxes de voir régulièrement louer le caractère « progressiste » des formes les plus radicales du constructivisme alors même qu'elles fournissent, comme le rappelle Paul Boghossian – à la suite de Bouveresse et Hacking –, des « armes philosophiques » aux courants de pensée les plus conservateurs.

Michel Dubois

*Gemass – Cnrs-Université
Paris Sorbonne-Paris IV*

Borzeix (Anni), Rot (Gwenaële). – *Genèse d'une discipline, naissance d'une revue, Sociologie du travail.* Avec les témoignages de Michel Crozier, Jean-Daniel Reynaud, Alain Touraine, Jean-René Tréanton.

Paris, Presses Universitaires de Paris Ouest, 2010, 396 p., 22 €.

En 1959, un quatuor de trentenaires entreprenants, Michel Crozier, Jean-Daniel Reynaud, Alain Touraine et Jean-René Tréanton, forts d'une dizaine d'années d'expérience dans la toute nouvelle profession de chercheur en sociologie, lancent *Sociologie du travail* (*ST* dans la suite de cette recension). En 1966, ayant démontré que la formule

éditoriale de la revue était à la fois originale et viable, ils confient sa direction à une nouvelle équipe, en grande partie formée par eux, et se tournent chacun vers de nouveaux projets.

Un demi-siècle plus tard, un duo, féminin cette fois, Anni Borzeix et Gwenaële Rot, publie un ouvrage sur la genèse et les débuts de *ST*. Le sujet est bien choisi : au cours de la période étudiée, le quatuor, grâce notamment à la revue qu'il avait créée, a su donner un nouveau cours à la sociologie française, voire lui faire connaître un certain âge d'or – « Nous avons réinventé la sociologie », assurait Crozier dans le cadre d'un hommage à Henri Mendras (*L'œil du sociologue*, Presses du Centre Unesco de Besançon, 1998, p. 93.)

Le livre s'organise en trois parties. Tout d'abord, la parole est donnée aux fondateurs de la revue, interviewés séparément puis invités, dans des « portraits croisés », à réagir aux propos de leurs collègues. La deuxième partie met ces propos d'ego-histoire à l'épreuve de recoupements avec des analyses d'archives et avec d'autres témoignages, notamment ceux de Bernard Mottez, Claude Durand, Yves Delamotte. Le bilan des travaux publiés par *ST* de 1959 à 1966 fait l'objet de la dernière partie : cette sociologie du travail est caractérisée comme une sociologie du *labour* plutôt que du *work*, c'est-à-dire du travail organisé plutôt que de l'activité de travail, et comme prenant principalement appui sur des enquêtes localisées, qualitatives ou quantitatives.

Le ton de certains des échanges entre les fondateurs de la revue, empreint d'estime mutuelle mais parfois vigoureusement critique, avait déjà été donné par Crozier dans ses *Mémoires*. « *ST* [...] était la revue française de notre génération et [...] obtenait, à ce titre, un succès prometteur auprès des responsables en relations humaines et des étudiants intéressés par les problèmes sociaux. Nous y militions en faveur du travail de terrain qui était, pour nous, comme un sacerdoce

à partir duquel on allait pouvoir réformer la société française. C'est autour de *ST* que s'organisaient les équipes, et plus particulièrement celle d'Alain Touraine et la mienne [...]. L'attelage des quatre, à *ST*, fonctionna finalement très bien tant qu'Alain ne chercha pas à prendre vraiment la direction de l'ensemble. Jean-Daniel Reynaud nous apportait une sagesse souriante et rigoureuse, et Jean-René Tréanton, qui se chargeait des recensions et des chroniques, y ajoutait une touche de persiflage et d'humour qui nous aidait, surtout Alain et moi, à ne pas trop nous prendre au sérieux. » (*Ma belle époque. Mémoires I, 1947-1969*, Fayard, 2002, p. 209).

Les quatre fondateurs s'inspirent de formules d'enquête découvertes outre-Atlantique. Depuis 1949, ils ont tous séjourné aux États-Unis, dans le cadre de bourses de recherche, de missions de productivité, d'invitations sous des statuts divers. Autour des années du lancement de *ST*, Crozier devient proche de William F. Whyte, qui a mis au clair dans la postface de 1955 à *Street corner society* sa conception de l'enquête par observation participante. En matière d'enquêtes statistiques, l'auteur de référence est Paul F. Lazarsfeld, que Jean Stoetzel, vice-président de *ST* (la présidence revenant à Georges Friedmann), contribue à faire connaître en France. Le « credo commun » aux quatre fondateurs, bien défini par Borzeix et Rot, repose sur trois lignes de force : « une défiance affichée à l'égard du Parti communiste et du marxisme idéologique », une distance « vis-à-vis de la sociologie spéculative et de la philosophie », et enfin un paradigme naissant, celui « d'une sociologie de l'acteur que chacun des fondateurs taillera à sa propre mesure : elle se déclinera un peu plus tard chez Michel Crozier sous la forme de l'analyse stratégique, chez Alain Touraine par la sociologie de l'action et chez Jean-Daniel Reynaud par la sociologie de la régulation » (pp. 25-26). Ces trois orientations trouveront des prolongements institutionnels

durables dans les cadres respectifs du Centre de sociologie des organisations, du Laboratoire de sociologie industrielle et de ses continuations au Centre d'études des mouvements sociaux puis au Centre d'analyse et d'intervention sociologiques, et du laboratoire de sociologie du CNAM.

Elles vont de pair avec une ouverture sur la cité et le refus d'un académisme étroit. De 1959 à 1961, Reynaud est Délégué général à la promotion sociale auprès du Premier ministre Michel Debré. Crozier et Reynaud ont fait partie du comité directeur du Club Jean Moulin (voir C. Andrieu, *Pour l'amour de la République. Le Club Jean Moulin, 1958-1970*, Fayard, 2002). Touraine milite au PSA puis au PSU. Les recherches dont rend compte *ST* ont souvent été menées à bien grâce au soutien de hauts fonctionnaires, de dirigeants et cadres d'entreprises, de responsables syndicaux – professions qui vont fournir une part importante du lectorat de la revue. Deux partenaires, l'Institut des sciences sociales du travail et les Éditions du Seuil, jouent un rôle stratégique dans la genèse et les débuts de *ST*.

En 1958, le titre de la revue en projet était *ST, revue trimestrielle de l'Institut des sciences sociales du travail*. Créé en 1951 par l'Université de Paris et le ministère du Travail, l'ISST réunit des responsables de l'administration publique, des dirigeants d'entreprises, des syndicalistes et des universitaires avec une mission principale de formation syndicale (voir M. Rose, *Servants of post-industrial power ? Sociologie du travail in modern France*, Macmillan, 1979 et L. Tanguy, « Retour sur l'histoire de la sociologie du travail en France : place et rôle de l'Institut des sciences sociales du travail », *Revue française de sociologie*, 2008, 49, 4). Il se dote en 1954 d'une unité de recherche, dirigée par Stoetzel, dont les travaux, qui mobilisent des budgets plus importants que ceux du Centre d'études sociologiques, vont occuper une grande place dans *ST*.

L'étude sur l'usine de tôlerie de Mont-Saint-Martin à Longwy, dirigée par Touraine et Reynaud, soutenue par le Commissariat général du Plan, financée par la Communauté européenne du charbon et de l'acier et aussi, pour partie, par le plan Marshall, joue un rôle pivot parce qu'elle permet de recruter et de tester au sein de l'ISST des chercheurs dont certains vont faire partie de la deuxième génération des animateurs de *ST*, Mottez et Durand ; Jacques Dofny, de nationalité belge, sera expulsé de France après avoir signé l'appel des 121 en faveur de l'insoumission en Algérie : il mettra ses talents d'organisateur au service du développement de la sociologie québécoise. Embauchés à l'ISST fin 1954, Dofny et Mottez se désignaient comme « les Gaston » : tels les Dupont et Dupond chers à Hergé, ils enquêtaient maladroitement sur les sidérurgistes lorrains, sous la direction de Reynaud et Touraine, qu'entre eux ils appelaient leurs *Leiter*, un terme dont beaucoup de Français venaient de découvrir le sens sous l'Occupation (voir G. Rot et F. Vatin, « L'enquête des Gaston ou les sociologues au travail. Jacques Dofny et Bernard Mottez à la tôlerie de Mont-Saint-Martin en 1955 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2008, 175).

ST paraît aux Éditions du Seuil, qui ont publié des textes critiquant la politique française en Indochine puis en Algérie, et qui lancent en 1959 le premier livre du Club Jean Moulin, *L'État et le citoyen*, dont Crozier est l'un des auteurs. À leur catalogue, Paul Mus, Serge Mallet, Joffre Dumazedier, Edgar Morin, plus tard John Goldthorpe, Pierre Grémion, Erhard Friedberg, etc. ; et surtout, au début des années 1960, les ouvrages majeurs des responsables de *ST* : en 1963, *Le phénomène bureaucratique* (Crozier) et *Les syndicats en France* (Reynaud) ; en 1965, *Sociologie de l'action* (Touraine). Ces livres novateurs suscitent des débats, notamment dans les pages de *ST* et de la *Revue française de*

sociologie, mais aussi à l'étranger. Si *Le phénomène bureaucratique*, issu de la thèse d'État de Crozier, devient un best-seller aux États-Unis après sa parution aux Presses de l'Université d'Harvard (Crozier déclinera l'offre d'aller exercer comme professeur titulaire dans cet établissement), la *Sociologie de l'action* d'Alain Touraine exerce une forte influence dans le monde latino-américain via sa traduction en espagnol.

L'orientation internationale de la revue est fortement affirmée. Borzeix et Rot montrent que *ST* fait place, pour un tiers de ses pages, à des auteurs non francophones, souvent sollicités dans le cadre de numéros thématiques (Amérique latine, Brésil, Pologne, etc.). Certains articles portent la signature de personnalités encore peu connues : Bruno Trentin, qui dirigera la Confédération générale italienne du travail, Fernando Henrique Cardoso, qui présidera la République du Brésil. Du jeune Pierre Bourdieu paraissent deux articles de sociologie de l'Algérie – sur la hantise du chômage parmi les ouvriers, et sur les transformations des attitudes à l'égard du temps parmi les paysans.

L'ouvrage au total se distingue par un souci constant de recoupement entre différentes sources et témoignages, ainsi que par une grande vigilance dans l'évitement de l'écueil du présentisme. Il est toutefois dommage que l'analyse de certains des choix éditoriaux de la revue n'ait pas donné lieu à de plus amples développements. Certes, Borzeix et Rot retracent précisément les conditions dans lesquelles la mouvance navillienne, bien représentée dans le *Traité de sociologie du travail* de 1961-1962, tient peu de place dans les pages de la revue (les *Cahiers de l'automation* avaient été créés deux ans avant *ST* ; Pierre Naville s'était quelque peu dérobé aux invitations de Touraine à contribuer à *ST* ; le seul article de lui qui paraisse dans la revue donne lieu à un aigre échange de courrier suite aux retouches apportées par la rédaction) ; par ailleurs, elles relèvent à

juste titre que l'observation participante est la méthode la moins sollicitée dans les travaux publiés, et citent l'article de Jean Peneff, « Les débuts de l'observation participante ou les premiers sociologues en usine » (*Sociologie du travail*, 1996, 38, 1), qui mentionne une série de recherches françaises dont les auteurs n'ont pas contribué à *ST*. Mais elles auraient pu pousser plus loin l'analyse des références étatsuniennes de *ST*. Il y avait lieu d'opérer une plus nette distinction entre deux conceptions de l'enquête de type ethnographique, l'une plutôt pratiquée par Whyte d'une part, l'autre inspirée par Everett C. Hughes à Chicago puis en Californie d'autre part. Jennifer Platt a relevé que « le groupe d'Harvard était très engagé dans la sociologie industrielle et adoptait souvent le point de vue des directions – ce qui n'est pas surprenant, puisque la plupart des travaux étaient réalisés dans l'École de Commerce. Leur approche n'avait donc rien à voir avec l'idéologie et le style "contre-culture" chers aux disciples californiens de la tradition de Chicago » (« Hughes et l'école de Chicago : méthodes de recherche, réputation et réalité », *Sociétés contemporaines*, 1997, 27, p. 24). Whyte était allé travailler à l'université de Chicago mais avait conservé une affinité pour le style de travail qui prédominait à Harvard, où il s'était formé. Tréanton, qui a eu certes le mérite de rédiger les premières recensions françaises de livres de Hughes, exprime sa préférence pour Whyte plutôt que pour ce dernier, et les choix éditoriaux de *ST* vont bien dans ce sens : pas beaucoup de marxisme, mais pas non plus d'écho aux travaux sur des *underdogs* chers à l'École de Chicago première manière, *hobo*, *jack-roller*, entraîneuse de *taxi-dance hall*, ou seconde manière, aliénés de Goffman, pianistes de bastringue de Becker, etc. – autant de recherches individuelles menées longuement et avec très peu de moyens. Les préférences thématiques et méthodologiques de *ST* étaient bien en rapport avec les caractéristiques des principaux commanditaires de l'ISST, et plus

largement avec l'environnement institutionnel dans lequel évoluaient les fondateurs de la revue. Dans le contexte d'un vigoureux essor du capitalisme managérial, il était souhaitable d'apporter des réponses aux problèmes sociaux qui se posaient aux directions des ressources humaines des grandes organisations publiques ou privées, ou aux partenaires de ces DRH du côté des syndicats de salariés. S'ensuivait un type de recherche impliquant en général une division du travail au sein des équipes de recherche (entre les « Gaston » et les « Leiter ») et la fourniture aux commanditaires de premiers comptes rendus rédigés dans d'assez courts délais – Peneff souligne que l'observation participante approfondie prend beaucoup de temps ; or, Crozier et Touraine ont toujours aimé travailler vite (« Je voulais que l'enquête fût réalisée très vite car j'avais remarqué que la rapidité est un facteur de succès », dit Crozier à propos de son enquête sur le monopole français des tabacs [2002, p. 113]).

Autre critique, la formule-titre « genèse d'une discipline » est discutable : l'un des points sur lesquels s'entendent les membres du quatuor est la reconnaissance de leur commune appartenance à une discipline, la sociologie, dont la genèse est déjà ancienne et dont la sociologie du travail n'est qu'une déclinaison en termes de domaine. Crozier s'intéresse aux organisations bureaucratiques davantage qu'au travail, Touraine va se tourner vers l'étude des mouvements sociaux, les quatre fondateurs de *ST* sont avant tout des sociologues, non des sociologues du travail.

En dépit de ces deux réserves, l'ouvrage est destiné à faire référence grâce à la clarté de ses formulations, à l'originalité des thèses défendues, à l'ampleur de la documentation rassemblée. Il est doté d'un index des noms et des matières, et d'une bibliographie solide. Défauts mineurs : quelques noms sont estropiés, on relève une tendance à redoubler les « n », dans le prénom de Viviane Isambert ou

dans les patronymes Hyman et Braverman ; Maurice Montuclard est parfois doté d'une particule (probablement du fait d'une confusion subconsciente avec Maurice de Montmollin). Mais on doit saluer la présence de fac-similés bien choisis (lettres, questionnaires, cartes perforées, etc.) qui participent d'une *thick description* des méthodes de travail des sociologues d'il y a un demi-siècle.

Alain Chenu

*Observatoire sociologique du changement
Sciences Po-Cnrs*

Duru-Bellat (Marie). – *Le mérite contre la justice.*

Paris, Les Presses de Sciences Po (Nouveaux débats), 2009, 166 p., 12 €.

Les notions de mérite et de justice renvoient à une longue tradition remontant à l'antiquité grecque. Au XX^e siècle, ces termes ont inspiré aussi bien des auteurs anglo-saxons – sociologues, philosophes et économistes tels que Talcott Parsons, John Rawls ou Amartya Sen – que français, comme en témoignent les écrits récents de François Dubet et Patrick Savidan. À cette abondance d'analyses, il faut ajouter un engouement politique et idéologique. Les questions du mérite et de la justice ont fait irruption dans le débat public, notamment lors de la dernière campagne présidentielle de 2007. Le futur président s'est positionné « contre l'égalitarisme, l'assistantat, le nivellement ; pour le mérite, la juste récompense des efforts de chacun et la promotion sociale ». Quelles sont les significations de ces termes ? L'égalité s'oppose-t-elle forcément au mérite ? L'assistantat à la juste récompense ?

La réflexion menée par Marie Duru-Bellat ne se limite pas à la cohabitation entre mérite et justice. La promotion du mérite s'est en effet accompagnée du succès grandissant du thème de l'égalité des chances. Mérite, justice, égalité, termes omniprésents et polémiques, font

l'objet d'usages fluctuants selon les circonstances. La méritocratie tout comme la justice ou l'égalité des chances sont de fausses évidences. Elles posent plus de questions qu'elles n'apportent de réponses ; elles renvoient à des choix de société dont il faut éclairer les tenants et les aboutissants. Autant de raisons qui justifient l'analyse menée par Duru-Bellat dans son récent ouvrage, *Le mérite contre la justice*. Sur cette question, l'auteur poursuit une réflexion déjà engagée avec Élise Tenret sur l'emprise de la légitimité scolaire et Yaël Brinbaum sur la méritocratie scolaire.

Le chapitre premier de l'ouvrage est consacré aux justifications naturaliste, psychologique et sociale du mérite. Une justification ancienne et toujours actuelle du mérite réside dans sa naturalisation. La dissymétrie des positions sociales entre hommes et femmes a longtemps été expliquée par leurs spécificités biologiques, qui justifiaient une « égalité dans la différence » : la nature fixait les compétences immanentes de chaque sexe. Les débats sur le « sexe du cerveau » et le succès des neurosciences témoignent de la prégnance contemporaine de ces justifications naturalistes des mérites. Dans les explications des difficultés scolaires des élèves, la centration sur les troubles de comportements, les inaptitudes ou anomalies précoces révèle une psychologisation qui constitue, tout comme la référence à la nature, une dénégation des déterminants sociaux.

La psychologie contemporaine a bien montré le caractère « psychologiquement fonctionnel » de la croyance en un monde juste portée par les explications naturalistes. Cette croyance, qui serait d'autant plus nécessaire que l'on est soi-même démuné, participe aux systèmes de légitimation du monde. Dans les sociétés libérales occidentales, cette croyance est confortée par la norme d'internalité, norme de jugement accordant aux individus un rôle causal aux événements de leur vie au détriment des explications en termes de destin, de hasard ou de déter-